



La confiance peut sauver l'avenir



en partenariat avec



Le Potager de St Julien

8 route Félix Praud

44450 Saint Julien de Concelles

02 40 86 32 83 / 07 64 40 50 16

lepotager44@apprentis-auteuil.org

https://potager-saint-julien.apprentis-auteuil.org/

ENGAGEMENT SEMESTRIEL D'ACHAT DE PANIER TRIBU



Période du 30 septembre 2024 au 30 mars 2025

Semaine n°40 à semaine n°13

Horaires de distribution : 16h00 à 18h00

5 PONTS - MARDI



NOM - Prénom : _____

Adresse - CP - Ville: _____

Téléphone : _____

Mail : _____

n° : _____

Adhérent à l'association Village solidaire :

oui (panier à 15 €)

non (panier à 16 €)

Je ne serai pas absent durant le semestre

Je serai absent 1 semaine durant le semestre

Je serai absent 2 semaines durant le semestre

Cochez les semaines où vous ne prendrez pas de panier :

Semaine	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	Fermeture du Potager semaine 52
Date	01/10	08/10	15/10	22/10	29/10	05/11	12/11	19/11	26/11	03/12	10/12	17/12	24/12	
													X	
Semaine	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
Date	31/12	07/01	14/01	21/01	28/01	04/02	11/02	18/02	25/02	04/03	11/03	18/03	25/03	

Je règle donc :

* cocher la case

correspondante

25 paniers en 6 prélèvements

24 paniers en 6 prélèvements

23 paniers en 6 prélèvements

Légende calendrier :

: vacances scolaires

JE SOUHAITE M'IMPLIQUER DANS LE PROJET DU POTAGER

En offrant de mon temps,

Tous les talents sont les bienvenus : jardinage, bricolage, conseils techniques, cueillette, ventes, accompagnement des salariés (ateliers à thème, ...)

je suis intéressé(e) par des activités de bénévolat

Si, oui, lesquelles _____

et à quelle fréquence _____

En faisant un don,

Le potager doit renouveler son matériel, mettre à disposition des salariés accompagnés des équipements de protection individuelle (EPI), développer des ateliers à thème au plus près des besoins identifiés. A titre d'exemples : une tenue EPI coûte 200€, un semoir manuel à disque coûte 1500€, un atelier cuisine 100€

Je soutiens le projet du potager

autre,
précisez

Vous bénéficierez d'une déduction fiscale de 75 % du montant de votre don, vous avez le pouvoir de multiplier par 4 les effets de votre générosité en faveur de la jeunesse en difficulté. Ainsi un don de 100 € ne vous coûte que 25 € mais nous permet d'agir à hauteur de 100 € !

Paiement à l'ordre du "Potager de St Julien" sous forme de : (cocher)

Paiement des paniers :

prélèvements

(mandat de prélèvement à compléter et accompagné d'un RIB)

Bon pour accord : (date et signature)

Don

chèque